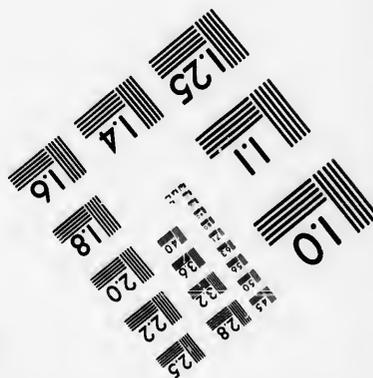
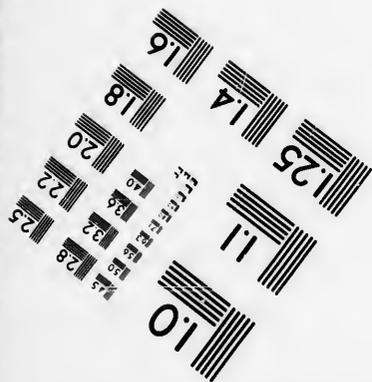
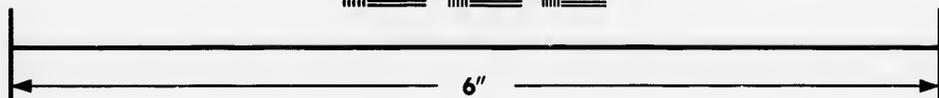
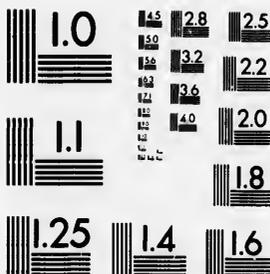


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

**© 1985**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distortion le long de la marge intérieure   | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires:  |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

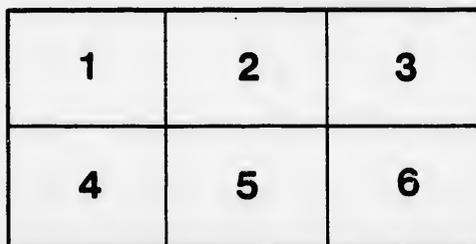
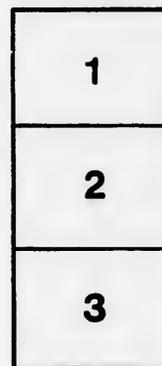
McLennan Library  
McGill University  
Montreal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

McLennan Library  
McGill University  
Montreal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata  
to

pelure,  
on à

32X

V<sup>o</sup> DE B.-C.

LE CANADA AGRICOLE ET INDUSTRIEL

LES

"RANCHS CANADIENS"

Reproduction et Traduction Réservées

MONTREAL

EUSEBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

20, RUE SAINT-VINCENT

1888

LE C

“RA

EUS

VTE DE B.-C.

---

LE CANADA AGRICOLE ET INDUSTRIEL

---

LES

“RANCHS CANADIENS”

---

---

Reproduction et Traduction Réservées

---

MONTREAL

EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

20, RUE SAINT-VINCENT

---

1888

*Offre ce Travail à mes parents et amis de France :*



*Si l'on reconnaît à ma brochure plus d'un mérite, je ne m'en plaindrai pas ; mais si on ne lui en reconnaît aucun, je m'en plaindrai ; je m'en plains d'avance et je déclare que, de ma Préface à ma conclusion et de mon premier chiffre à mon dernier zéro, du moins je suis sincère.*

## AVANT-PROPOS

---

Il y a quelques années, le Canada était peu connu ; son rapide développement attire aujourd'hui l'attention des capitalistes européens en quête de placements avantageux.

Le grand débouché offert par la république voisine à l'immigration, les avantages exceptionnels accordés aux colons, et, par dessus tout, la confiance sans bornes qu'inspirait la prodigieuse vitalité du peuple américain, avaient fasciné et entraîné vers ce pays, jusqu'à ces derniers temps, les classes émigrantes du vieux continent.

On ignorait ce qui se passait au Nord.

Les efforts toujours laborieux et plus d'une fois héroïques tentés par le Canada pour prendre sa place au soleil passaient inaperçus, effacés qu'ils étaient dans l'ombre gigantesque du colosse *yankee*.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. La volonté tenace du peuple canadien, sa persévérance à toute épreuve, l'ont placé, malgré l'infériorité numérique de sa population, (1) au deuxième rang des nations de l'Amérique du Nord.

En Europe, on s'est fait jusqu'à ces derniers temps, une idée aussi fausse que peu avantageuse du Canada. (2)

(1) (Moins de 6,000,000 d'habitants).

(2) Les renseignements suivants concernant la climatologie du Canada sont extraits d'un excellent ouvrage sur le pays, de Mr Paul Decazes.

Pour beaucoup de personnes, cette importante colonie n'était qu'un pays perdu, couvert de forêts inextricables et de savanes marécageuses, enseveli, pendant sept ou huit mois de l'année, sous une épaisse couche de neige.

On ignorait l'incomparable fertilité de son sol, la salubrité incontestable de son climat, l'accroissement relativement prodigieux de sa population ; en un mot, tout ce qui constitue les nombreuses et inépuisables ressources que renferme cet immense territoire.

Le Canada, dont la superficie est évaluée à 3,470,392 milles carrés, (8,987,937 kilomètres) est borné : au nord, par le territoire de la Baie d'Hudson, au 52<sup>e</sup> degré de latitude ; à l'est, par l'océan Atlantique ; à l'ouest, par l'océan Pacifique ; au sud, par la frontière nord des Etats-Unis.

Si l'on considère que l'Europe, les îles comprises, ne dépasse pas 3,860,000 milles carrés, on se rend facilement compte de l'importance de ce pays. S'il est peu peuplé encore, c'est en raison de l'immensité de sa surface territoriale, dont plusieurs centaines de millions d'acres, d'un sol exceptionnellement fertile, sont encore inexploitées.

On exagère beaucoup, ordinairement, l'âpreté du climat canadien. Au Canada les hivers sont rigoureux, c'est vrai, et la neige y couvre le sol pendant près de cinq mois de l'année. Mais, en revanche, ces froids secs et vivifiants, que l'on envisage avec tant d'horreur, donnent la force et l'énergie aux populations qui l'habitent ; cette neige elle-même, si redoutable en apparence, tout en étant le préservatif le plus efficace des plantes qu'elle garantit contre la gelée, procure aussi, aux habitants des villes et des campagnes, un mode de locomotion des plus rapides et des moins coûteux. Les étés sont habituellement chauds, c'est incontestable ; mais l'atmosphère n'y est jamais lourde et suffocante comme dans les régions de l'Amérique méridio-

nale, ou dans certaines contrées du sud de l'Europe. Cette température provoque et soutient une des végétations les plus luxuriantes qu'il y ait au monde.

A Montréal, la température moyenne des trois mois d'hiver est de dix degrés centigrades, à peu près la même qu'à St. Petersbourg. D'après des rapports météorologiques d'une autorité incontestable, dans cette ville, la moyenne de janvier, le mois le plus rigoureux de l'année, varie entre *dix* et *onze* degrés centigrades. Ces mêmes rapports constatent que la moyenne de juillet, le mois le plus chaud au Canada, varie entre *vingt* et *vingt-deux* degrés.

Jamais, cependant, ni cette grande chaleur, ni ce froid tant redouté ne deviennent assez intolérables pour empêcher le cultivateur canadien de vaquer aux travaux d'exploitation de sa ferme.

Les variations considérables que l'on remarque entre les froids les plus grands de l'hiver et les jours les plus chauds de l'été, sont loin d'être aussi préjudiciables à la santé des habitants qu'on pourrait se l'imaginer au premier abord. Des statistiques sérieuses ont démontré que, toutes proportions gardées, le chiffre des décès y est plus de moitié moins élevé qu'en France et en Angleterre.

La meilleure preuve à donner de la salubrité du climat, c'est la vitalité tout exceptionnelle de la population du Canada, en général, et le développement vraiment prodigieux de la race française, en particulier. Le Haut et le Bas-Canada qui comptaient, en 1763, 65,000 âmes, tout au plus, possédaient, lors du recensement de 1881, 2,282,255 habitants, dont 1,176,563 d'origine française. Si nous ajoutons à ce dernier nombre environ 500,000 Canadiens-Français disséminés dans les autres provinces de la Confédération et aux Etats-Unis, nous en arrivons à constater que, dans l'espace de *cent dix-huit ans*, ce petit groupe de Français s'est mul-

tiplié plus de *vingt-cinq fois* par sa simple force d'expansion et sans le secours de l'émigration étrangère.

On doit conclure de ces observations, et cela en dépit de toutes les opinions scientifiques émises pour expliquer le peu d'augmentation relative de la population en France, que la race française possède des qualités tout aussi colonisatrices, à ce point de vue, qu'aucune autre race au monde. Cette progression rapide de la population, au Canada, est due un peu, sans doute, à la salubrité du climat et beaucoup, probablement, à la moralité des habitants. Quoiqu'il en soit, si cet accroissement continue à se maintenir, avant la fin du siècle prochain, il y aura dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord plus de Français qu'en France même.

Chacune des provinces du Canada possède d'innombrables ressources, pour la plupart inexploitées encore.

Les forêts séculaires qui couvrent une partie considérable de son territoire offrent une variété infinie de bois, fort appréciés pour la construction et l'ébénisterie. Des centaines de rivières, au cours rapide, peuvent faire mouvoir des milliers d'usines alimentées par les produits naturels du pays. Ses chemins de fer, ses canaux, ses lacs, grands comme des mers, son fleuve Saint-Laurent qui, à plus de cent soixante lieues de son embouchure, devant Montréal, a encore une largeur d'au moins deux milles et demi, et une profondeur suffisante pour permettre aux steamers du plus fort tonnage d'y manœuvrer à l'aise, sont autant d'avantages sérieux offerts au développement du commerce et de l'industrie.

Enfin, mettant en ligne de compte un grand nombre de manufactures et d'usines de toutes sortes, une immense quantité de produits minéralogiques enfouis dans le sol, on se fera une idée des richesses inconnues que renferme ce

pays inévitablement destiné à jouer, un jour ou l'autre, un rôle important, sinon brillant, parmi les peuples du Nouveau-Monde.

Six lignes de chemin de fer donnant collectivement plus de 14,200 milles (22,847 kil.) de voies ferrées, sont en exploitation au Canada.

Durant les huit dernières années écoulées, le capital des chemins de fer canadiens s'est accru de 75 o/o, l'étendue du réseau de 85 o/o, le chiffre des voyageurs de 80 o/o, le trafic de 116 o/o et les profits de 72,65 o/o.

Le Canada possède le système de navigation intérieure le plus parfait qu'il y ait au monde.

La ligne de navigation du St-Laurent et des lacs qui s'étend depuis Duluth, à la tête du Lac Supérieur, jusqu'au détroit de Belle-Isle, sur un parcours de 3,835 kilomètres, est le plus grand débouché naturel du commerce de l'Amérique du Nord.

Les canaux canadiens n'ont pas coûté à l'Etat moins de \$33,000,000 (165,000,000 fr.), tant pour le prix de la construction première que pour les améliorations qui ont été entreprises plus tard dans le but de les rendre accessibles aux navires de quinze à dix-huit cents tonneaux.

La marine marchande du Canada est la *troisième du monde*, le rapport officiel du ministre de la Marine et des Pêcheries porte le nombre des navires canadiens, tant des bâtiments à voiles que des steamers, à 7,862, jaugeant collectivement 1,895,410 tonneaux.

Si le perfectionnement de l'organisation des postes et télégraphes peut également être considéré comme l'un des facteurs les plus importants de la prospérité d'un pays,

nous ajouterons que 7,534 bureaux de poste sont établis au Canada, et que 70,000 kilomètres de fils télégraphiques sillonnent la Puissance.

Le tableau suivant vous présentera un grand ensemble du commerce canadien depuis 1868, année de la fondation de la Confédération, jusqu'à 1886, inclusivement ; ce tableau est basé sur le chiffre total des exportations et des importations. (1)

ANNÉE.	Total des exportations.	Total des importations.	Grand total, importations et exportations.
	\$	\$	\$
1868.....	57,567,888	73,459,644	131,027,532
1869.....	60,474,781	70,415,165	130,889,946
1870.....	73,573,490	74,814,339	148,387,829
1871.....	74,173,618	96,092,971	170,266,589
1872.....	82,639,663	111,430,527	194,070,190
1873.....	89,789,921	128,011,281	217,801,203
1874.....	89,351,928	128,213,582	217,565,510
1875.....	77,886,979	123,070,283	200,957,262
1876.....	80,966,435	93,210,346	174,176,781
1877.....	75,875,393	99,327,962	175,203,355
1878.....	79,323,667	93,081,787	172,405,454
1879.....	71,491,255	81,964,427	153,455,682
1880.....	87,911,458	86,489,747	174,401,205
1881.....	98,290,823	105,330,840	203,621,663
1882.....	102,137,208	119,419,500	221,556,703
1883.....	98,085,804	132,254,022	230,339,826
1884.....	91,406,496	116,397,043	207,803,539
1885.....	89,238,361	108,941,486	198,179,847
1886.....	85,251,314	104,424,561	186,675,875
<b>Total pour 19 ans</b>	<b>1,565,436,478</b>	<b>1,946,349,513</b>	<b>3,511,785,991</b>

(1) Les sommes représentées dans ce tableau sont évaluées en "dollars", le dollar vaut à peu près notre pièce de cinq francs. Sa valeur varie selon le cours du change.

Il m'a paru nécessaire de faire précéder ce rapport de l'aperçu général que vous venez de lire, il vous permettra en jugeant son état présent de prévoir l'avenir réservé à la grande colonie anglaise.

Le Canada s'est créé par lui-même, l'activité et l'énergie à toute épreuve de ses habitants, a suppléé à leur nombre.

Maîtresse d'un sol d'une fertilité incomparable, notre ancienne possession offre aux populations de la vieille Europe épuisée l'accès du territoire agricole le plus grand et le plus fertile du monde.

lis  
es

le  
la-  
ce  
les

al,  
ns

s.

32

46

29

89

90

03

10

62

81

55

54

82

05

63

03

26

39

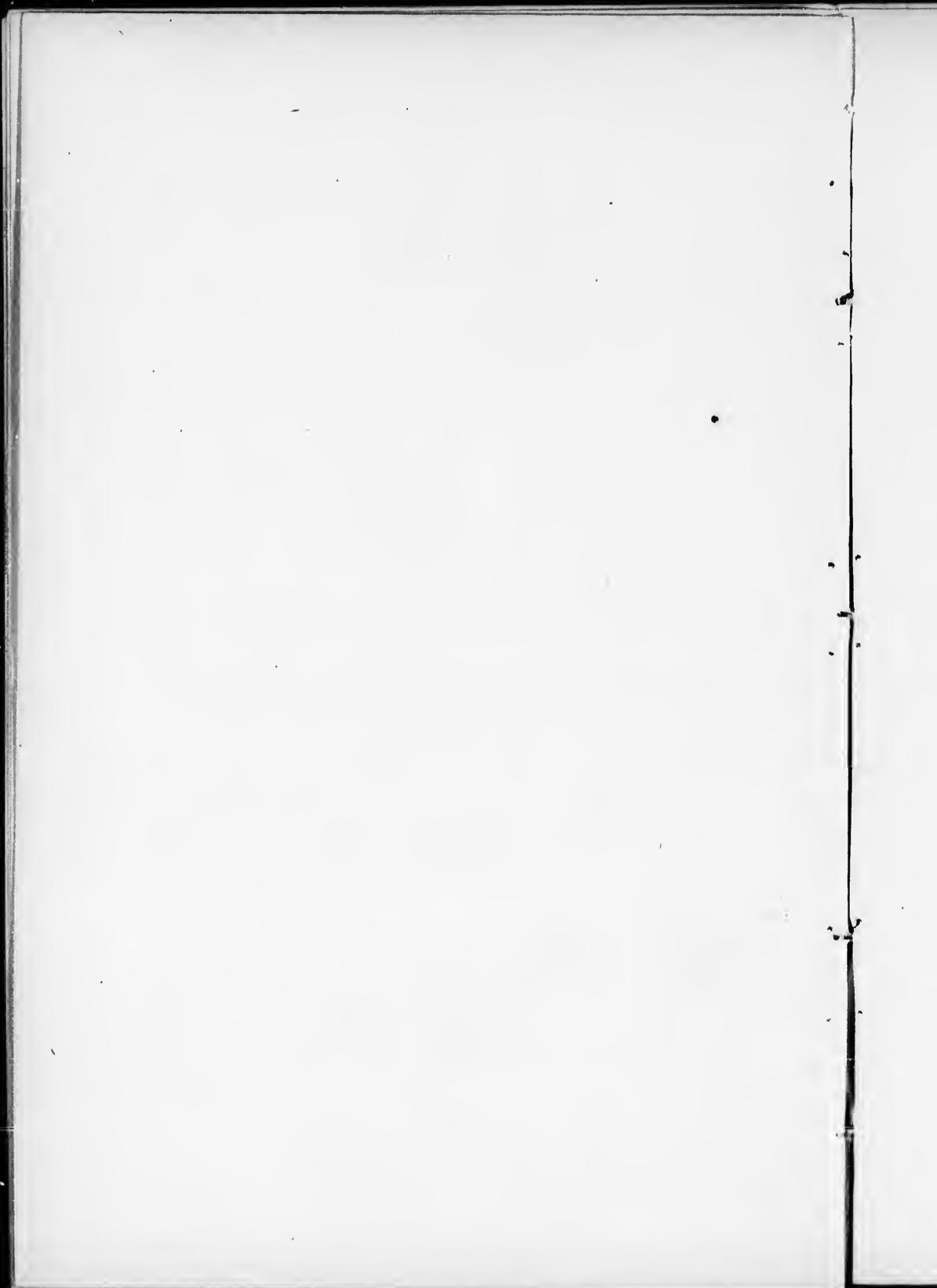
47

75

991

rs",

n le



## I

Parmi toutes les industries nouvelles qui sont nées au Canada depuis quelques années, offrant aux capitalistes étrangers des placements avantageux et une source de produits rémunérateurs, celle de *l'élevage des bêtes à cornes*, sur les immenses et fertiles prairies du Nord-Ouest, se place au premier rang. C'est en 1885, que pour la première fois, des essais furent tentés ; les animaux laissés en liberté passèrent l'hiver en plein air, supportèrent bien les rigueurs de la température et se procurèrent une nourriture abondante.

L'épreuve fut jugée concluante, le succès couronnait les premières tentatives des éleveurs anglais, une nouvelle source de richesses était ouverte au Canada.

Ce rapport a pour objet de mettre en évidence :

1o Les avantages particuliers offerts à l'industrie des " ranchs " par notre Nord-Ouest canadien.

2o Le développement pris par cette industrie depuis 1881.

3o L'accroissement dont elle a été la cause dans le commerce d'exportation des animaux canadiens.

AVANTAGES OFFERTS PAR LE NORD-OUEST CANADIEN A  
L'INDUSTRIE DES " RANCHS ". DESCRIPTION DU PAYS.

Le Far-West canadien ou *région des prairies* commence au 97ème degré de longitude ouest du méridien de Greenwich. Il s'étend vers l'ouest sur une longueur de plus de 2,000 kilomètres, et une largeur moyenne de 1,500 jusqu'aux pieds des Montagnes-Rocheuses.

La prairie, sur presque toute son étendue, est recouverte d'une herbe courte, serrée et d'une excellente qualité ; l'eau est abondante ; les *coulées* nombreuses et assez profondes pour offrir un abri sûr aux troupeaux à l'époque des tempêtes d'hiver.

Pourtant, toutes les parties du Nord-Ouest ne sont pas également propres à l'élevage tel qu'il se pratique sur les " ranchs " où les animaux sont laissés en liberté toute l'année ; le climat varie avec les longitudes et tandis que les troupeaux peuvent passer l'hiver en plein air dans le voisinage des Montagnes-Rocheuses, il est nécessaire de les abriter dans la province de Manitoba.

Le district de l'Alberta, borné à l'ouest par la chaîne des Montagnes-Rocheuses, au sud par la ligne frontière des Etats-Unis, à l'est par la province d'Assiniboine, au nord par celle de l'Athabaska, est de toutes les parties de l'Amérique du Nord, celle qui offre aux éleveurs les territoires " ranchers " les plus riches en pâturages, en eau et en abris naturels.

La superficie de l'Alberta est de 107,700 milles carrés (173,179 kil. carrés.)

L'hiver n'y dure que trois mois, les animaux le suppor-

tent mieux que dans les districts "ranchers" des Etats-Unis, du Dakota, du Montana et du Wyoming (1).

(1) Au moment de mettre sous presse je reçois la lettre suivante du Dr. McEachran, inspecteur général des districts "ranchers" pour le gouvernement Fédéral.

DOMINION OF } Department of Agriculture, office of the chief Inspector  
CANADA. } of Stock.

Montreal 2 February 1888.

To Vicomte de Bouthillier,

DEAR SIR,

In reply to your note of this morning, I beg to inform you that by a letter received a few days ago from the Walrond Ranch near Fort McLeod (district of Alberta), I am informed that although the thermometer has on several occasions gone down low, there was very little snow, hence stock had abundance of grass and consequently no losses have occurred so far this winter.

By a telegram received on 31st January I am informed that the little snow that had been, was entirely removed by a *chinkook* wind and that the weather is now very mild and all kinds of stock in excellent condition.

I may say that I visited the Ranches during the Christmas holidays, when I found stock doing as well as could be wished. When we consider the terrible weather and heavy losses sustained by stockmen in Montana, Dakota, Wyoming and other United States territories, and compare them with the Canadian North West during the past six weeks, the superiority of the latter will be fully appreciated.

I consider that now ranching in Alberta is beyond doubt not only practicable, but is bound to be very profitable, as the losses of United States cattle, during the previous and present winters, must make cattle scarce and in consequence dear.

Yours faithfully,

DR. McEACHRAN,  
Chief Inspector of Stock for Canada.

---

DOMINION DU } Département de l'Agriculture, bureau de l'Inspecteur en  
CANADA. } chef des "ranchs" canadiens.

Au Vicomte de Bouthillier,

CHER MONSIEUR,

En réponse à votre lettre de ce matin, je m'empresse de vous faire savoir que, par une lettre reçue il y a quelques jours du "Waldon Ranch" situé près du fort McLeod (district de l'Alberta), j'ai été informé que, bien que le thermo-

La couche de neige pendant les trois mois d'hiver est peu épaisse (1), les animaux n'ont aucune peine à trouver la nourriture qui leur est fournie par un foin naturel, abondant et de première qualité, conservant toute sa force de nutrition sous la neige.

Les rigueurs de la température sont très amoindries d'ailleurs, par un vent chaud qui souffle des côtes du Paci-

mère ait marqué en plusieurs occasions une température très basse, il n'y avait que fort peu de neige et que les animaux avaient de l'herbe en abondance.—Pour cette double raison, les troupeaux n'ont encore subi aucune perte cet hiver.

Par un télégramme reçu le 31 janvier, j'ai également été informé que la neige qui était tombée avait été complètement balayée par un fort vent d'ouest appelé " chinook " dans le pays ; que le temps était très doux et que tous les troupeaux étaient dans d'excellentes conditions.

Je peux ajouter que j'ai visité les " ranchs " à l'époque de Noël j'y ai trouvé les animaux en aussi bon état que possible.

Quand je mets en parallèle les terribles tempêtes qui viennent de sévir dans les districts " ranchers " des Etats-Unis, du Dakota, du Montana et de l'Wyoming et les lourdes pertes subies par les éleveurs de ces pays, avec la situation générale de notre Nord-Ouest canadien durant les six semaines qui viennent de s'écouler, je me confirme dans l'idée que la supériorité de notre contrée d'élevage sera complètement reconnue.

Je constate maintenant que l'industrie de l'élevage dans l'Alberta est sans aucun doute non-seulement possible mais en voie de devenir très profitable, en raison surtout des pertes d'animaux subies par les Etats-Unis dans les hivers précédents et celui-ci.

Ces pertes doivent amener la rareté des animaux sur les marchés et une grande élévation dans leur prix.

Votre très cordialement,

DR McEACHREN,

*Inspecteur général des " Ranchs " canadiens.*

La lettre du Dr McEachren en confirmant mon propre dire quant à la supériorité de notre climat canadien sur celui des provinces du Nord des Etats-Unis, fait prévoir pour l'année prochaine une immigration considérable des éleveurs Américains du Dakota, du Montana et de l'Wyoming vers nos territoires " ranchers." Il deviendra plus difficile, dès lors, de se procurer des terrains offrant toutes les conditions requises pour assurer le succès de l'exploitation qui pourrait être entreprise.

(1) La hauteur de cette couche est d'environ douze pouces et ne dépasse pas dix-huit.

fique, (et que l'on nomme dans le pays *chinooks*.) La régularité de ces vents est une des causes de la supériorité de nos territoires "ranchers" sur ceux des Etats-Unis.

La parfaite salubrité du climat est un fait admis et indiscutable.

La pleuropneumonie, et en général toutes les maladies épidémiques auxquelles sont exposés les animaux vivant en troupeaux n'ont pas encore fait leur apparition dans nos districts "ranchers."

Le gouvernement, d'ailleurs, a établi des quarantaines très sévères, aussi bien dans les ports de l'océan que sur la frontière des Etats-Unis. Ces quarantaines ont prévenu, jusqu'à ce jour, toute infection.

Le sol des territoires de l'Alberta est formé de marne végétale noire, très riche, aussi maniable que l'argile, et reposant sur de la marne argileuse. Le sol est friable et très facile à travailler.

Les céréales poussent rapidement.

L'avoine donne de quinze à vingt-quatre hectolitres par arpent. La paille atteint une hauteur moyenne de cinq pieds ; les épis et le nombre de leurs grains sont en proportion.

Les légumes poussent en abondance ; leur grosseur atteint des dimensions inconnues dans nos "vieux pays."

Le foin naturel est abondant ; c'est ce foin qui constitue, comme nous l'avons déjà dit, presque exclusivement, la nourriture des animaux ; on lui donne, dans le pays, le nom d'herbe à buffalo (*buffalo-grass*).

Les cours d'eau et les lacs sont nombreux ; l'eau est de bonne qualité et les abords en sont faciles.

Le bois se trouve en abondance, il n'est pas de grande dimension ; il convient néanmoins très bien à la construction des étables et des *corrals* ainsi qu'au chauffage.

Le marché local est considérable, il augmente d'importance chaque jour. (1)

Les petits propriétaires alimentent presque seuls ce marché, les grands éleveurs réservant leurs produits pour l'exportation.

A l'époque de la mise en exploitation des immenses territoires presque déserts du Nord-Ouest canadien, c'est-à-dire en 1881, aucune ligne de chemin de fer ne les mettait en communication avec les provinces du Bas-Canada.

Le 17 février 1881, un contrat fut signé entre le gouvernement fédéral et une compagnie privée ; par ce contrat, cette Compagnie s'engageait, aux prix de certains avantages accordés par le gouvernement, à relier par une ligne transcontinentale l'océan Atlantique à l'océan Pacifique.

Aux termes du contrat, toute cette ligne devait être équipée et terminée *pour le 1er mai 1891* ; mais, tel fut l'élan donné par les chefs de l'entreprise, encouragés et soutenus par l'opinion publique, qu'à *la fin de 1885*, c'est-à-dire *moins de cinq ans* après le commencement des travaux, une voie ferrée de *plus de six mille kilomètres* s'élançait de Montréal, traversait tout le continent, et allait aboutir aux rives de l'océan Pacifique. Plus de six cents millions de francs avaient été dépensés ; cinquante mille ouvriers avaient travaillé à la ligne, de nombreux et magnifiques travaux d'art avaient été construits, et les Montagnes-Rocheuses étaient percées de part en part.

(1) Il est en grande partie soutenu par le gouvernement fédéral dont les agents distribuent chaque mois leur nourriture en viande de bœuf à plus de quarante mille Indiens.

Vers le milieu de l'année 1886, toute la ligne était en pleine opération.

Depuis cette époque, de nombreuses villes se sont fondées le long de la ligne, et quelques-unes d'entre elles ont une réelle importance.

Le bois des forêts a été mis en exploitation, le sol des prairies labouré, des mines ont été ouvertes, et le dernier rail du chemin de fer n'était pas encore posé qu'un trafic considérable se faisait sur les portions de la ligne achevée.

Le peuple canadien est justement fier de la grande œuvre qu'il vient de mener à bonne fin. Il a donné ainsi une nouvelle preuve que la modeste colonie d'hier forme aujourd'hui une courageuse nation pleine de confiance dans la grandeur de l'avenir que lui réservent les richesses naturelles du pays et l'énergique activité de ses enfants.

---

DÉVELOPPEMENT PRIS PAR L'INDUSTRIE DES " RANCHS " DEPUIS 1881.

C'est en 1881, avons-nous dit, que les premiers " ranchs " furent établis dans l'Alberta. Les tableaux et les chiffres qui suivent vous indiqueront de la façon la plus formelle le développement de cette industrie depuis sa création.

*Le tableau suivant indique le nom des propriétaires auxquels le gouvernement fédéral avait accordé des terres en location dans les districts de l'Alberta et de l'Assiniboine, aux fins d'élevage, jusqu'au 1er juin de l'année 1886; il indique aussi le nombre d'arpents alloués à chacun d'eux.*

Noms des locataires.	Etendue en arpents.
Mount Head Ranche Co.....	44,000
North West Cattle Co.....	59,000

Ryan & Whitney.....	3,000
Durham Ranche Co.....	33,006
Alexander Begg.....	1,440
Sir F. W. DeWinton and A. J. Williams.....	15,000
Vowell & Eberts.....	29,000
D. McEachran.....	30,000
Stewart Ranche Co.....	23,000
Cochrane Ranche Co.....	73,000
do do .....	60,000
Jones, Inderwick & McCaul.....	100,000
Orrin F. Main.....	32,000
Military Colonization Co.....	70,000
T. F. Wachter.....	7,000
Cochrane Ranche Co.....	33,000
North West Cattle Co.....	55,000
Moore & Martin.....	33,000
C. W. Martin.....	59,270
Halifax Ranche Co.....	100,000
Alfrey & Brooks.....	10,000
Jacob Erratt.....	5,000
British American Ranche Co.....	100,000
do do .....	34,000
do do .....	55,000
Mount Royal Ranche Co.....	12,000
Francis White.....	12,780
New Oxley (Canada) Ranche Co.....	100,000
John Hollies.....	29,000
Brunskill & Geddes.....	13,000
Moore & Macdowall.....	22,000
Bell & Patterson.....	9,000
Michael Gallagher.....	2,000
Wm Julius Hyde.....	3,900
E. H. Maunsell.....	4,380
Sir John Walrond.....	100,000
New Oxley (Canada) Ranche Co.....	100,000
Viscount Boyle.....	5,000

Walrond Ranche Co.....	100,000
W. S. Lee.....	25,000
W. G. Conrad.....	100,000
Garnett Bros.....	20,000
F. W. Godsall.....	20,000
David R. Akers.....	5,000
W. F. N. Scovil.....	12,000
Joseph McFarland.....	13,000
Alfred Lynch Staunton.....	8,000
Alberta Ranche Co.....	27,750
W. Bell Irving... ..	5,280
Thos. B. H. Cochrane.....	51,000
D. McDougall.....	6,000
S. E. St. Onge Chapleau.....	100,000
J. Walter Ings.....	1,920
Thorpe & Bedelle.....	24,000
North-West Land and Grasing Co.....	24,500
M. Oxarat.....	11,000
George Alexander.....	44,000
Walter C. Skrine.....	8,200
B. M. Godsall.....	3,600
Rev. John McDougall.....	7,680
Union Ranching Co.....	100,000
Hand-in-hand Ranching Co.....	100,000
J. Ick Evans.....	66,000
A. J. McKay.....	38,000
Brown Ranche Co.....	33,500
Ed. Meek.....	88,000
Thomas McKay.....	50,000
T. P. McHugh & Co.....	9,700
T. H. Logan.....	100,000
Geo. Scheetz.....	100,000
E. Hausman.....	100,000
H. M. Taylor.....	100,000
P. Doyle.....	60,000
Porter & Petapiece.....	5,100

T. W. Craig.....	11,000
John J. Sullivan.....	23,000
D. McEachran.....	16,640
Allen R. Macdonell.....	20,800
Dafferty & Martin.....	7,000
Ingram & Chambers.....	1,280
A. C. McKay.....	71,000
Glengarry Ranche Co.....	52,820
John H. Conrad.....	84,300
Saml. Spencer.....	22,000
Herbert Samson.....	40,005
T. C. Power & Bro.....	24,500
Greeley & Ward.....	21,920
Walter C. Skrine.....	8,700
A. Adsel.....	1,920
Allan P. Patrick.....	5,120
Lt. Col. Irwin.....	33,000
W. Carter.....	100,000
C. W. Saunders.....	3,040
W. S. Nicol.....	4,090
G. W. Quick.....	5,972
W. G. Conrad.....	32,580
Curry Bros.....	11,000

Il est bon de faire remarquer qu'un grand nombre des propriétaires ci-dessus désignés comme locataires du gouvernement n'ont pas, jusqu'ici, placé d'animaux sur leurs terrains.

La plupart de ces locataires du gouvernement ont loué leurs terres d'avance en prévision d'une hausse dans les prix de location.

Le tableau suivant indique le nombre de chevaux, de bêtes à cornes et de moutons, élevés sur les " ranchs " des districts de l'Alberta au 31 décembre 1887.

Bêtes à cornes.....	74,999
Chevaux.....	9,318
Moutons.....	16,431

Il convient d'ajouter, pour donner à ces chiffres leur réelle valeur, que, dans le district de l'Alberta, un grand nombre d'éleveurs possèdent des animaux sans être locataires de terrains. Le gouvernement qui avait fermé les yeux jusqu'à ces derniers temps prend actuellement des mesures pour faire rentrer ces *irréguliers* dans les limites de la loi. Par ce fait on peut évaluer à 90,000 têtes le nombre de bêtes à cornes répandues sur les pâturages du district de l'Alberta.

**ACCROISSEMENT DANS LES CHIFFRES DE L'EXPORTATION  
DES BÊTES A CORNES.**

Depuis l'établissement des premiers " ranchs " dans le Nord-Ouest canadien, l'exportation des animaux a augmenté dans des proportions considérables. Cette exportation a bénéficié dans une large part des mesures de préservation prises par le gouvernement fédéral pour assurer le bon état des animaux. Le tableau suivant indique l'augmentation des chiffres de l'exportation des chevaux, des bêtes à cornes et des moutons, de l'année 1882 à l'année 1886 inclusivement, ainsi que les chiffres représentant la valeur de ces exportations en " livres sterling. " (1)

Année.	Chevaux.		Bêtes à cornes.		Moutons.	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		\$		\$		\$
1882...	20,920	2,326,637	62,106	2,256,330	311,669	1,228,957
1883...	13,019	1,633,291	66,396	3,893,028	308,474	1,388,056
1884...	11,505	1,617,829	89,263	5,681,082	304,403	1,544,005
1885...	12,310	1,640,506	144,441	7,508,043	335,207	1,264,811
1886...	16,951	2,232,623	92,661	5,916,551	359,488	1,184,106

(1) La livre sterling vaut 25 frs de notre monnaie.

Le tableau précédent représente l'exportation *totale* pour les classes d'animaux qui y figurent. Les chiffres suivants indiquent le nombre d'animaux exportés en Angleterre *seulement*, dans l'année fiscale de 1886, et embarqués dans les ports de Montréal, Québec et Halifax.

	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.
Montréal .....	63,170	93,315	73
Québec. ....	11,073	293	
Halifax. ....	312	489	
Total.....	74,555	94,097	73

Les chiffres précédents sont éloquents. Ils prouvent clairement l'importance que l'industrie de l'élevage a prise au Canada depuis son développement dans le " Nord-Ouest." Pourtant, il est permis d'assurer en toute sécurité que cette industrie n'en est encore qu'à ses débuts.

Il est impossible de prévoir ce que l'avenir lui réserve. Les chiffres qui suivent permettent cependant d'envisager cet avenir avec confiance.

En 1884, les Etats-Unis fournirent à l'Angleterre seule 139,213 bêtes à cornes, cette même année le Canada n'en exportait que 59,054 ; en 1885, les Etats-Unis n'exportaient plus que 137,324 bêtes à cornes contre 64,324 exportées par le Canada ; en 1885, les chiffres étaient plus significatifs, les Etats-Unis n'ayant exporté que 113,756 animaux contre 64,555 exportés par le Canada.

La progression constante dans ses chiffres de l'exportation est due toute entière au surplus d'animaux fournis par les " ranchs " de l'Ouest. Il serait superflu d'apporter une preuve de plus à la prospérité de ces " ranchs ".

## II

Je me suis attaché à établir dans ce qui précède :

10. Qu'entre toutes les nouvelles contrées dont les fertiles territoires offraient un champ pour ainsi dire illimité aux entreprises agricoles, le Canada se plaçait au premier rang.

20. Qu'aucun pays n'offrait plus de ressources à l'élevage sur une grande échelle que les territoires "ranchers" de notre Nord-Ouest.

30. Que depuis l'établissement des "ranchs" canadiens le commerce d'exportation des bêtes à cornes avait pris au Canada un développement qui allait en s'accroissant chaque année.

Il me reste pour compléter ce rapport :

10. A établir le prix de revient des animaux élevés sur les territoires du Nord-Ouest et à comparer ce prix avec celui des animaux élevés dans les provinces du Bas-Canada.

20. A indiquer le prix de transport de ces animaux par chemin de fer, des contrées d'élevage aux ports d'embarquement et de ceux-ci aux marchés européens.

30. A indiquer les formalités à remplir pour obtenir du gouvernement un droit de location.

40. A présenter un tableau complet des premières dépenses d'installation d'un "ranch" et des frais annuels qu'il comporte.

50. A donner un aperçu des recettes.

Dans les provinces du Bas-Canada et celle d'Ontario les prairies naturelles (*grazing lands*) n'existent pas. En dehors des étendues de terres défrichées depuis de longues années et dont l'entretien exige beaucoup de soins et de dépenses, le reste du sol est recouvert de forêts où le colon doit se servir de la hache et du feu avant d'y faire passer la charrue.

Dans ces conditions, l'engraissement des animaux exige des capitaux relativement considérables.

Il est de toute nécessité de créer et d'entretenir des prairies artificielles dont les animaux ne peuvent profiter que pendant un temps assez court de l'année.

Les cultivateurs allouent à chaque animal soumis au régime de l'engraissement quatre arpents de prairie.

La valeur moyenne de l'arpent est de fr. 250.

Le prix de loyer ou d'entretien de chaque arpent est de fr. 12.50.

En raison de la longueur des hivers, les animaux ne peuvent passer que six mois au pâturage.

Le prix de revient d'un animal à l'engraissement dans les provinces citées plus haut se décompose ainsi qu'il suit :

Prix de loyer ou d'entretien de quatre arpents de terre, servant de pâturage à l'animal pendant six mois .....	fr.	50
120 bottes de foin première qualité à fr. 40 les cent bottes.....	“	54
76 boisseaux de mouture de grains et de céréales à fr. 1.25 le boisseau.....	“	95

L'engraissement de l'animal revient donc à.....fr. “ 199

Il convient de faire remarquer que dans l'énoncé ci-dessus, je n'ai pas tenu compte de la main-d'œuvre et des gages. Il conviendrait pourtant de faire entrer ces chiffres en ligne de compte dans le prix de revient de l'animal.

Les animaux élevés dans les Provinces d'Ontario et de Québec peuvent toujours être vendus à des prix rémunérateurs soit au Canada soit aux Etats-Unis ; exportés sur les marchés européens, ils donnent aux éleveurs un bénéfice beaucoup moindre, souvent nul.

L'incontestable supériorité de l'élevage sur les prairies du N. O. tient à quatre causes essentielles :

1o. A l'abondance et à la bonne qualité de la nourriture fournie par le foin naturel de prairies qui n'ont besoin d'aucune culture.

2o. Au prix peu élevé du loyer des terres.

3o. A l'inutilité d'hiverner les animaux pendant la mauvaise saison.

4o. A l'absence presque complète de main-d'œuvre.

Le prix de revient d'un animal élevé sur les pâturages du N. O. est en raison directe du nombre des animaux du troupeau. Plus élevé si le troupeau est peu considérable. Il diminue à mesure que celui-ci augmente.

En réponse à une lettre que je lui écrivais le 5 Nov. 1887, le Dr McEachran, inspecteur général des districts rangers du Canada m'envoyait les renseignements suivants sur le prix de revient des animaux élevés sur les "*ranchs*".

Montréal, 7 novembre 1887.

Vicomte de Bouthilier.

Cher monsieur,

En réponse à votre lettre du 5 novembre dans laquelle vous me demandez des renseignements au sujet de l'élevage des bêtes à cornes, dans le district d'Alberta (territoire du Nord-Ouest), je vous envoie les informations suivantes :

Des "*ranchs*" furent établis pour la première fois, il y a

six ans, dans le district d'Alberta, dont le territoire offrait tous les avantages désirables pour ce genre d'industrie.

Aucune contrée ne peut lutter avec celle-ci pour la quantité et la qualité des foins naturels.

La perte annuelle sur un troupeau est évaluée à 5 %, et ne dépasse ce chiffre que dans le cas d'un hiver exceptionnel qui se présente, d'ailleurs, rarement.

L'augmentation annuelle d'un troupeau par la naissance des veaux est en moyenne de 25 %, ou de 60 % environ, si l'on ne tient compte que de l'augmentation des femelles de ce troupeau.

Je dois dire de suite qu'il n'y a pas d'industrie où les bénéfices dépendent plus d'une bonne organisation et d'une surveillance attentive.

Il est maintenant bien établi par l'expérience que les animaux nés et élevés sur les "*ranchs*," peuvent être transportés à Montréal par le chemin de fer, et de là en Europe, par steamers, non seulement avec sûreté, mais aussi à des prix de fret qui laissent au vendeur un beau bénéfice ; de cette façon, les "*ranchs*" ne dépendent plus seulement des marchés locaux.

Quant au capital à engager dans l'industrie des "*ranchs*," je conseillerais, pour les raisons que j'indique plus loin, de commencer avec un capital plutôt élevé que restreint, disons 150,000 dollars (1) (environ 750,000 frs.)

Je suppose que deux hommes débutent en même temps mais séparément dans l'élevage des bêtes à cornes ; le premier (A), avec *trois mille* têtes, et le second (B), avec *cinq cents* : chacun d'eux devra construire une maison, des étables, un corral, et se fournir d'une machine à couper le foin, de wagons, de harnais, de chevaux, de poneys indiens (2) et de selles. Les *cinq cents* animaux de B exigeront les soins de *trois* hommes pendant la plus grande partie de l'année, dont *deux* pour le travail extérieur, et

(1) Le Dollar ou la piastre vaut un peu moins que notre pièce de cinq francs.

(2) Cow-ponies.

*un* cuisinier. A l'époque du rassemblement du troupeau, B devra engager *un ou deux* hommes de plus.

A aura à faire les mêmes dépenses d'installation que B, il lui faudra seulement *un* homme de plus. Les dépenses seront donc, à peu de choses près, les mêmes pour A que pour B. D'un autre côté, le troupeau de B ne produira que *cent vingt-cinq* veaux dans le même temps où celui de A en produira *sept cent cinquante*. En d'autres termes, les dépenses, par tête, pour les veaux, seront *six* fois plus considérables dans le troupeau de B que dans celui de A.

A mesure que le troupeau *augmente* en nombre, les dépenses par tête *diminuent* : un troupeau de *cinq mille* têtes coûtera environ *deux dollars cinquante* par tête et par an.

*Dix mille têtes* coûteront un dollar cinquante par tête, et par an.

*Vingt mille têtes* coûteront *un dollar* par tête et par an.

Vous pouvez dès maintenant comprendre pourquoi je recommande de débiter avec un capital plus considérable que restreint ; c'est à seule fin de payer les dépenses courantes avec une partie des bénéfices provenant de la vente. Avec un capital inférieur à cent cinquante mille dollars (750,000), vous seriez obligé de mettre une partie de votre capital en réserve pour faire face aux dépenses annuelles, tandis que ce capital, dont vous perdriez l'intérêt, vous serait beaucoup plus profitable, converti en animaux.

Pour répondre à votre question, concernant l'obtention d'un droit de location, vous n'aurez aucune difficulté à vous le procurer, soit en sous-louant à un locataire du gouvernement, soit en louant au gouvernement directement.

Quant à l'achat des animaux, je pourrais en tout temps vous mettre à même d'acheter, dans le pays, de trois cents à six mille têtes.

Je peux ajouter que l'industrie des "ranchs" a été, de la part du gouvernement fédéral, l'objet d'attentions et d'encouragements tout particuliers, et que tous ceux qui ont été convenablement aménagés sont en plein succès.

Je me permets de vous rappeler que si vous avez l'intention de débiter au printemps prochain, la location du terrain et l'achat des animaux devront être faits dans le courant de l'hiver.

Je serais heureux de me mettre à votre service et de vous donner l'assistance dont vous pourriez avoir besoin, dans le cas où vous mettriez votre projet à exécution.

Je demeure, cher monsieur, votre bien dévoué.

DR McEACHRAN.

*Inspecteur général des districts "ranchers."*

La compagnie du "Canadian Pacific," afin d'encourager l'industrie de l'élevage dans le N. O. et le commerce d'exportation des animaux, a réduit autant qu'il lui a été possible ses taux de fret.

L'agent général du fret de la grande compagnie canadienne a bien voulu me donner lui-même les renseignements qui suivent :

"La distance qui sépare Calgary, centre des district "ranchers, de Montréal, port d'embarquement, est d'environ deux mille kilomètres. Nous faisons payer actuellement \$175 (frs. 875) par char contenant 17 animaux d'un poids moyen de 1400 livres, ce qui ramène le prix du fret pour chaque animal à un peu plus de \$11 (frs. 55)."

"Notre taux est de beaucoup inférieur à celui des grandes compagnies américaines."

"Je dois ajouter, me dit l'agent général, que nous avons établi de distance en distance sur la ligne des "parcs de repos" où les animaux transportés trouvent du foin frais et de l'eau en abondance. Y compris le séjour dans ces "parcs de repos," le trajet de Calgary à Montréal se fait en un peu plus de cinq jours."

Des steamers à grande vitesse, spécialement aménagés pour le transport du bétail, amènent de Montréal, dans

une moyenne de 11 jours, les animaux sur le marché de Liverpool.

Le fret océanique est d'environ \$5 (frs. 25.)

Les animaux, jusqu'ici, n'étaient exportés qu'en Angleterre et en Allemagne. L'année dernière de puissants capitalistes du Hâvre, Messrs. Bossière & Co., ont établi un service bimensuel *direct* de bateaux à vapeur entre Montréal et le Hâvre.

L'esprit d'entreprise de ces intelligents et hardis armateurs vient d'inaugurer une ère nouvelle dans les relations commerciales de deux contrées sœurs, l'industrie dont nous nous occupons en bénéficiera dans une large mesure.

En somme, étant donné les chiffres que je viens de citer plus haut, puisés aux sources d'informations les plus sûres, un bœuf de trois ou quatre ans élevé dans les districts de l'Alberta, sur un "*ranch*" établi depuis trois ans, revient sur le marché de Liverpool, le fret et les droits d'entrée payés à \$38 (fr. 190), tandis que le même animal élevé dans les provinces de Québec ou d'Ontario reviendrait, le fret et les droits payés à \$64 (frs. 320) sur le même marché.

A Liverpool le prix moyen donné pour la viande de bœuf de 1ère qualité, sur pied, est de 8 cents (1) et s'élève pour certains animaux jusqu'à 12 cts. Le profit est donc considérable et il reste une grande marge pour faire face aux pertes qui pourraient subvenir ou aux déboursés supplémentaires, tels que ceux destinés à payer les assurances sur les animaux exportés.

Lorsque l'industrie des "ranchs" prit naissance dans le N. O. canadien, le gouvernement louait des terres d'élevage à raison de 1 ct de l'arpent, par année, et pour une période de 19 ans.

Depuis le mois de mai 1886 les pâturages se louent à raison de 2 cts par arpent. Les contrats de location passés antérieurement à cette date n'ont pas été modifiés, les loca-

(1) Le cent équivaut à peu près à notre sou.

taires possesseurs de ces contrats ne payent donc qu' 1 cent de l'arpent. Un grand nombre de ces locataires, pour des raisons diverses, n'ont pas placé d'animaux sur les territoires qu'ils ont en location ; par un acte passé en conseil il est facile de transporter les contrats de ces locataires au nom d'un autre locataire et de ne payer qu' 1 cent au lieu de 2 de l'arpent.

On calcule qu'il faut louer, pour établir un "ranch," une étendue de territoire qui permette d'allouer une moyenne de 10 arpents de prairie à chaque animal placé sur l'exploitation.

Dans le cas où ce rapport donnerait naissance à la formation d'une compagnie, le Dr McEchran et moi pourrions nous procurer, pour cette année même, un territoire réunissant toutes les conditions voulues pour assurer le succès de l'entreprise.

Par suite des nombreuses demandes de location qui ont été faites cette année au gouvernement, il est facile de prévoir qu'un trop long retard serait préjudiciable à l'avenir de l'exploitation projetée.

La lettre suivante du Dr McEchran répond aux deux derniers points qu'il me reste à traiter concernant les dépenses de premier établissement d'un "ranch," les dépenses courantes pour une année et les probabilités concernant les recettes :

Montréal, 15 novembre 1887.

Cher Monsieur,

Je réponds à votre lettre reçue hier, et dans laquelle vous me demandez des renseignements complémentaires sur l'industrie des "ranchs."

1o Pour ce qui est de la facilité de louer des terrains à *une cent* de l'arpent, au lieu de *deux*, cela ne souffrira aucune difficulté, en se procurant la licence d'un des nom-

breux locataires du gouvernement qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas satisfait aux règlements, en plaçant des animaux sur leur terrain. Il suffira alors d'obtenir un ordre en conseil pour approuver le transfert.

Les dépenses de premier établissement, " la licence obtenue, et le capital de *cent cinquante mille* dollars supposé ", seront les suivantes :

Animaux — Un troupeau mixte de trois mille têtes, à \$32 par tête.....	\$96,000
Taureaux de pur sang, en plus de ceux qui feraient partie du troupeau.....	2,000
Cow-ponies—cinquante à soixante-quinze dollars.	3,750
Chevaux de travail—six à \$150, total.....	900
Wagons - deux à \$150.....	300
Un wagon léger .....	175
Harnais .....	200
Quatre selles à \$50.....	200
Faucheuses, rateaux, fourches, pelles, essieux, fouets, etc.....	300
Maisons, fournitures, poêle.....	1,100
Etables .....	400
Corral .....	200
	<hr/>
Total général.....	\$105,525
Argent en banque pour les dépenses courantes...	44,475
	<hr/>
Total .....	\$150,000

Dépenses courantes pour une année.

Forman à \$100 par mois .....	\$1,200
Trois cow-boys à \$40.....	1,440
Nourriture de 4 hommes, à \$20 par mois chacun..	960
Bois .....	150
Avoine .....	150
Trois cents tonnes de foin à couper à \$5 la tonne.	1,500

Dépenses occasionnées par le classement annuel des animaux .....	500
Location de 50,000 acres de terre à 2 cents (prix maximum) .....	1,000
Dépenses de voyages et accidentelles.....	600
	<hr/>
Total .....	\$7,500

DE L'AUGMENTATION DU TROUPEAU PAR LES NAISSANCES  
ET DU CHIFFRE DES RECETTES.

Il est bien entendu que plus les vaches et les génisses sont nombreuses dans un troupeau, plus considérable sera son augmentation annuelle, mais, comme les produits sont presque également divisés entre les deux sexes, la prépondérance des femelles sur les mâles, dépendra pendant les premières années, de la proportion des deux sexes dès le commencement. De plus, comme les bœufs sont vendus à l'âge de trois ou quatre ans, tandis que les vaches sont rarement vendues avant qu'elles ne puissent plus servir à la reproduction, exception faite des stériles, il s'en suit qu'au bout d'un certain nombre d'années les femelles seront plus nombreuses que les mâles.

Si le troupeau initial est seulement composé de vaches, *il faut attendre cinq ans avant qu'il soit possible de vendre des bœufs*; il est donc bien préférable d'acheter un troupeau mixte qui contiendra des bouvillons d'un an, de deux au plus, ainsi que des vaches de un à six ou sept ans.

De cette manière, la seconde année, vous pourrez faire une vente dont le revenu sera suffisant pour payer vos dépenses courantes, et les jeunes veaux du troupeau seront pour vous un *bénéfice net*.

Vous trouverez des tables représentant l'augmentation annuelle d'un troupeau, mais elles sont sujettes à caution,

et, à moins que vous ne connaissiez la composition exacte du troupeau, vous ne pourrez pas, en les consultant, vous rendre un compte exact de l'augmentation annuelle ou des profits réalisés. Il vous sera donc préférable de baser votre opinion à ce sujet sur les trois considérations suivantes vérifiées par l'expérience : 1o Que sur un "ranch" bien organisé, l'augmentation annuelle d'un troupeau est de *soixante pour cent* sur les femelles, et d'environ *vingt-cinq pour cent* sur un troupeau mixte.

2o Qu'au bout de la première année d'établissement, et pendant une période de cinq ans, la vente des jeunes bœufs (steers), produira une somme d'argent qui *dépassera le montant des dépenses annuelles*, en même temps que l'augmentation des veaux représentera un *profit* considérable non réalisé, qui ira en augmentant d'année en année, si les femelles sont conservées.

3o Qu'après cette période de cinq ans, le produit de la vente des animaux permettra de donner, toutes dépenses payées, un dividende considérable.

Il convient d'ajouter qu'en dehors de ce dividende, et au bout de cinq ans, le capital initial *représenté en stock* pourra être, au bas chiffre, *multiplié par 3.15*.

Je suis, cher monsieur, votre dévoué,

DR McEACHRAN.

---

Je me suis efforcé dans ce rapport de mettre en relief les raisons majeures qui militaient en faveur d'un placement de capitaux dans l'industrie des "ranchs" canadiens parce que je crois fermement à l'avenir de cette industrie.

Les fertiles prairies du N. O. constituent une véritable nouvelle Mésopotamie dont l'étendue est presque sans limites. Je peux ajouter, sans crainte d'être contredit par les hommes d'expérience et au risque d'aggraver le décou-

agement des grands propriétaires fonciers d'Europe, qu'une partie de l'avenir agricole du monde est réservée à notre jeune pays.

Il est temps encore pour ceux qui souffrent de la crise qui ruine les agriculteurs du vieux continent et en particulier ceux de France de venir profiter de la fécondité de nos terres et prendre leur part du régime de liberté et de travail sous lequel se développent les jeunes peuples du nouveau continent.

Le pays est vaste, peu peuplé encore, les capitaux sont activement recherchés. Dans quelques années, la population se développant, l'argent se faisant moins rare, les terres augmenteront de valeur et les *timides* d'aujourd'hui regretteront d'avoir laissé passer le moment favorable d'améliorer l'avenir financier de leurs enfants.

Au Nord-Ouest tout est libre ; et quand tout est libre tout prospère. Et quand je dis tout, il faut entendre tout..... même la religion.

A ceux donc qui sont *gênés*, à ceux qui sont gênés dans leurs affaires, à ceux qui sont gênés dans leur opinion, à ceux qui sont gênés dans leur croyance, à ceux-là de s'entendre, à ceux-là de s'aider, à eux de venir, à eux d'envoyer leurs enfants travailler, penser et croire en toute sincérité, en toute liberté dans le riche pays qui fut au temps jadis la Nouvelle-France.

ne  
re

se  
ti-  
os  
ra-  
ou-

nt  
la-  
les  
ui  
ble

pre  
dre

ns  
, à  
en-  
yer  
té,  
dis

